



Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualités de gouvernance et prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité

Au titre de la démarche générale de prise en compte des critères ESG et des incidences négatives en matière de durabilité et bien que sensibilisé, Amalthee Gestion ne prend ni en compte à ce jour les critères environnementaux, sociaux et la qualité de la gouvernance (ESG), ni les incidences négatives en matière de durabilité dans le processus de gestion des fonds puisque la prise en compte de ces critères peut perturber la gestion et donc empêcher la pratique de la philosophie de gestion long terme.

Amalthee Gestion se réserve la possibilité de modifier cette position et d'opter ultérieurement pour un engagement en faveur du respect de ces critères. Amalthee Gestion informera les investisseurs et prospects par le biais du site internet <http://amaltheegestion.com/index.php> de toute modification de son processus de gestion visant à prendre en compte les critères ESG et la durabilité.

Le fonds dont Amalthee Gestion assure la gestion financière ne prend pas en compte les critères ESG ni la durabilité dans sa politique d'investissement.